

**COMMUNIQUE**

Triel sur Seine, le 10 septembre 2017

**Expulsion partielle des bidonvilles de la plaine au bout de près de 10 ans : tout n'est pas réglé !**

Des familles roumaines pauvres ont vécu depuis fin 2007 en habitat précaire (caravanes vétustes ou cabanes) sur différents sites de la plaine à Triel, Chanteloup (en 2008-2009) et plus récemment Carrières sous Poissy.

Le collectif inter-associatif Romyvelines s'est créé en 2008 pour les soutenir dans l'accès difficile à leurs droits : droit au travail jusqu'à la fin des mesures transitoires en janvier 2014, droit au séjour, domiciliation, accès aux soins, accès à la scolarisation -après l'intervention du « Défenseur des Droits » sur demande du Collectif-, accès à l'emploi, accès à l'hébergement et au logement.

Après une première période d'hostilité des pouvoirs publics, une relation positive s'est instaurée avec certaines administrations et collectivités. Des enfants ont été scolarisés à partir de 2009 dans les écoles de Triel, une MOUS (maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale) a été mise en place par la Sous préfecture de Saint-Germain de 2013 à 2016 pour accompagner les familles vers l'emploi et le logement, un bus scolaire a été mis en place à partir de 2014 et la domiciliation à la mairie de Triel à partir de 2014.

De 2013 à 2016, plusieurs dizaines d'adultes ont accédé à l'emploi et plus de 20 familles ont pu accéder au logement social, en suivant les procédures de droit commun.

Fin 2016, l'Etat n'avait plus d'argent pour poursuivre la MOUS, et par ailleurs les collectivités locales ont développé des projets d'utilisation de la plaine.

Le démantèlement des bidonvilles a alors été décidé, notamment justifié par la pollution des sols.

Les familles installées sur Triel et proches de l'insertion, ont bénéficié de la poursuite d'un accompagnement social vers le logement.

A ce jour, ce sont 34 familles logées depuis 2013. Mais les autres (plus éloignées de l'insertion ou installées sur Carrières sous Poissy) n'ont bénéficié que d'un diagnostic social préalable à l'expulsion.

Le collectif Romyvelines a multiplié les démarches envers les administrations et les élus pour demander que des solutions soit de relogement, soit d'hébergement stable soit proposées à l'ensemble des familles.

Le démantèlement, repoussé notamment suite à notre mobilisation en juillet, a finalement eu lieu le 30 août.

A Triel, seul le grand bidonville du Chemin Vert a été démantelé. Le petit terrain, proche du rond point sur lequel vivaient quelques familles a été préservé avec le projet d'en faire un terrain provisoire d'insertion pour permettre à des familles d'y vivre en attendant qu'elles soient prêtes à accéder au logement. Les familles qui restaient sur le grand bidonville sont donc venues s'y installer le 29 août.

Si nous approuvons que ce terrain devienne un terrain d'insertion, nous regrettons que l'installation de ses nouveaux habitants ait dû se faire dans la précipitation et sans aménagement préalable.

**Compte tenu des circonstances précipitées, nous demandons que des moyens puissent être trouvés au plus vite pour la viabilisation de ce terrain.**

Par contre les occupants des bidonvilles de Carrières sous Poissy n'ont eu que le choix entre partir avant l'expulsion ou se faire expulser.

- Une quarantaine de personnes dont de nombreux enfants et au moins deux adultes handicapés, ont été expulsés et emmenés en car, le 30 août, vers des lieux d'hébergement provisoires éloignés. Nous sommes extrêmement inquiets pour eux, car nous n'avons aucune garantie que leur hébergement soit prolongé au delà des 15 premiers jours.

Naturellement du fait de cette situation de rupture et d'incertitude, les enfants n'ont pas pu faire de rentrée scolaire et les démarches d'insertion des parents sont désorganisées.

Nous n'avons pas de nouvelles précises de ceux qui sont partis quelques jours avant l'expulsion, mais on peut supposer qu'ils se sont réinstallés dans d'autres communes des environs, au risque d'être à nouveau expulsés.

**Romyvelines réitère son objectif :**

**Pas de démantèlement ni expulsion de bidonville sans solution viable pour toutes les familles.**

Pour tout contact: [romyvelines@hotmail.fr](mailto:romyvelines@hotmail.fr)

Annick Omond [annick.omond@orange.fr](mailto:annick.omond@orange.fr) tel 06 80 43 89 75

Anne Laforgue [anne.laforgue@orange.fr](mailto:anne.laforgue@orange.fr) tel 06 32 68 01 41

Jean-Pierre Bercovici [jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org](mailto:jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org) tel 06 03 85 44 98

Adresse postale: collectif Romyvelines c/o Ligue des droits de l'Homme MCSA, 2 boulevard Robespierre  
78 300 Poissy.